
Glossaire

Dopage : Dans le langage commun, selon le dictionnaire Larousse, le dopage se définit comme le fait de s'administrer ou d'administrer, d'inciter à l'usage, de faciliter l'utilisation en vue d'une compétition sportive, de substances ou de procédés de nature à accroître artificiellement ses (ou les) capacités physiques (d'une personne) ou à masquer leur emploi en vue d'un contrôle.

Dopage (définition de l'AMA) : Le dopage est défini comme une ou plusieurs violations des règles antidopage, énoncées dans le Code mondial antidopage. Ces violations font l'objet de 11 articles du Code³⁰⁸ parmi lesquels la « Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou marqueurs dans un échantillon fourni par un sportif » (article 2.1) ou « Usage ou tentative d'usage par un sportif d'une substance interdite ou d'une méthode interdite » (article 2.2). Les substances ou les méthodes interdites sont celles inscrites sur la Liste des interdictions de l'AMA qui remplissent deux des trois critères d'inclusion suivants : i) la preuve que la substance ou méthode a le potentiel d'améliorer ou améliore effectivement la performance sportive ; ii) la preuve que la substance ou méthode est un risque avéré ou potentiel pour la santé du sportif ; et iii) l'usage de la substance ou méthode est contraire à « l'esprit sportif » tel que décrit dans le Code. Dans la littérature internationale, le terme « *doping* », traduit par dopage, correspond en général à la notion de dopage de l'AMA.

Comportement de dopage : Comportement, lié à une motivation de mieux performer, parfois rapporté à une intentionnalité (la volonté d'obtenir des résultats plus rapidement). Dans la littérature internationale, le terme « *doping behaviour* » en référence à des approches comportementalistes, est traduit par « comportement dopant » ou « comportement de dopage ». Ce terme est utilisé dans cette expertise uniquement dans le champ de la psychologie sociale.

Pratiques dopantes : Pratiques en lien avec la volonté de mieux performer grâce au recours à différents produits et méthodes. Ce terme est utilisé dans cette expertise qui concerne le milieu sportif ; il a été préféré au terme « **conduites dopantes** » qui concerne toute personne (sportive ou non) et tout produit consommé à des fins d'amélioration de performance dans leur vie personnelle ou professionnelle (cf. le début du chapitre « *Approches méthodologiques et réflexions sur la prévalence* »³⁰⁹).

308. Article 2 du Code mondial antidopage (https://www.wada-ama.org/sites/default/files/resources/files/wada_anti-doping_code_2021_french_v9.pdf).

309. Dans ce rapport.

Sportif : Le Code du sport français³¹⁰, dans son 1^{er} alinéa de l'article L. 230-3, définit un « sportif », en substance, comme toute personne qui participe ou se prépare soit à une manifestation sportive organisée ou autorisée par une fédération, soit à une manifestation donnant lieu à une remise de prix, soit à une manifestation internationale relevant du Code mondial antidopage. L'article poursuit en distinguant trois niveaux de sportifs (national, international, récréatif), déterminés selon des définitions réglementaires, et qui n'ont pas d'équivalence directe avec les catégories de populations sportives décrites dans la littérature scientifique.

Le terme « sportif », tel qu'il est utilisé dans le domaine de la recherche sur le dopage, englobe un ensemble de pratiquants de diverses disciplines sportives et de différents niveaux. Divers termes sont utilisés dans la littérature pour qualifier le niveau de pratique (amateur, haut niveau, professionnel, élite...), mais ceux-ci ne sont pas toujours clairement définis. Les études souvent ne précisent pas non plus l'objectif de la pratique sportive (bien-être, santé, performance ou compétition), ou encore les modalités d'entraînement (fréquence, durée, intensité). Or, ces paramètres influencent l'analyse du phénomène de dopage. Cette zone grise sémantique rend la lecture des résultats complexe.

Pour essayer de clarifier le propos, nous avons distingué et défini, dans le cadre de cette expertise, quatre catégories de sportifs à partir de notre analyse de la littérature. Ces catégories, fonctionnelles pour l'expertise, ne correspondent pas aux définitions réglementaires mais reflètent les différents groupes de pratiquants étudiés dans les articles. Noter que le terme « sportif » regroupe à la fois les sportifs de sexe masculin et féminin, et que le terme est interchangeable avec « athlète », qui vient de la traduction de l'anglais et qui est couramment employé dans le langage quotidien.

- **Sportif de haut niveau :** Sportif de haut niveau de performance qui participe généralement à des compétitions nationales ou internationales. Cette catégorie inclut les sportifs de la catégorie « élite » (sportifs élités).
- **Sportif professionnel :** Sportif dont le métier est la pratique sportive. Elle est exercée à titre principal voire exclusive, et est rémunérée. Le sportif professionnel a un haut niveau d'entraînement et participe pour l'essentiel à des compétitions nationales ou internationales.
- **Sportif amateur :** Sportif qui pratique un sport dans le cadre de son loisir ou par vocation et cela correspond à la traduction du terme anglais « *recreational athlete* » – sportif récréatif ou sportif de loisir. Il peut parfois participer à des compétitions (épreuves sportives disputées entre plusieurs concurrents) hors haut niveau.

310. Article L. 230-3 du Code du sport (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043411330).

• **Sportif compétiteur** : Sportif qui participe à des compétitions en opposition avec ceux qui ne le font pas. Selon le niveau de compétition, on distingue deux grandes catégories, d'une part les niveaux national et international et d'autre part les autres niveaux (régional, départemental, club...). Le niveau des compétitions est précisé lorsque l'information est disponible.

Salle de sport versus salle de fitness : Les salles de sport ou de gym sont équipées de matériels variés pour les personnes qui cherchent à développer leur force et leur masse musculaire au travers d'entraînements intenses. La salle de fitness offre une approche plus globale du bien-être avec des cours collectifs diversifiés visant la condition physique générale et la relaxation. Notons que cette distinction s'estompe car les salles proposent souvent les deux offres et en France, le terme retenu est majoritairement salle de sport.

Sport « propre » : Le sport « propre » peut être défini comme une pratique sportive exempte de dopage, sans prise de drogues ni d'utilisation d'autres formes d'améliorations artificielles. Cette notion est très souvent mobilisée dans la littérature en anglais et parfois sans grande précaution comme s'il s'agissait d'une catégorie facile à identifier. L'utilisation des guillemets pour « propre » renvoie à une certaine prudence dans l'usage de ce terme, puisque si l'on peut prouver qu'un athlète est dopé, on ne peut pas prouver qu'un athlète ne l'est pas.

Prévention du dopage (approche santé) : La prévention pourrait être définie comme toute politique, programme ou action visant à réduire les risques pour la santé, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou individuels, en modifiant une ou plusieurs de ces composantes pour éviter les problèmes de santé (prévention universelle), réduire leur impact (prévention sélective) ou en traiter les conséquences (prévention ciblée). Elle s'intéresse également à la prévention des comportements à risque.

Prévention du dopage (approche morale) : La prévention peut être perçue comme une action qui définit ce qui est bien et mal, ce qui est souhaitable et ce qui ne l'est pas, ainsi que les moyens légitimes pour obtenir ce que chacun peut désirer (Hauw, 2016)³¹¹.

Prévention du dopage (approche réglementaire) : Approche qui utilise la dissuasion comme stratégie de prévention ou l'approche contrôle-sanction. C'est celle qui est privilégiée par la lutte antidopage avec la mise en place des règles et des contrôles antidopage. Depuis 2021, les organisations antidopage sont tenues de veiller à ce que l'éducation soit intégrée aux stratégies

311. Hauw D, ed. Psychologie du dopage. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur, 2016 : 331 p.

de prévention. Selon le Code de l'AMA, l'**éducation antidopage** vise à sensibiliser, informer, communiquer, inculquer des valeurs, développer des compétences essentielles et des capacités décisionnelles afin de prévenir les violations des règles antidopage.

Promotion de la santé : « La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu ou le groupe doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé, son ambition est le bien-être complet de l'individu » (Charte d'Ottawa, 1986)³¹².

312. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/charte-ottawa-promotion-sante-conference-internationale-promotion-sante.html>).